



**Communiqué sur le report de l'Assemblée Générale  
Mixte du 03 juin 2022 au 10 juin 2022  
et modalités de mise à disposition des documents  
préparatoires à l'Assemblée Générale**

En raison d'un problème technique rencontré par l'établissement centralisateur chargé de la convocation de l'Assemblée Générale ayant empêché la parution dans les délais légaux de l'avis de convocation au BALO, le Conseil d'Administration de GROUPE CRIT a décidé de reporter au **vendredi 10 juin 2022 à 10 heures 30**, à l'hôtel Mercure 115 avenue Gabriel Péri 93400 SAINT-OUEN, l'Assemblée Générale Mixte initialement prévue le 3 juin 2022.

L'ordre du jour et les modalités de tenue de cette Assemblée restent inchangés.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 27 avril 2022 et l'avis de convocation a été publié au BALO et dans le journal d'annonces légales Journal Spécial des Sociétés le 23 mai 2022.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce ont été mis en ligne sur le site internet de la société ([www.groupe-crit.com](http://www.groupe-crit.com)).

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société à l'adresse suivante : [infosactionnaires@groupe-crit.com](mailto:infosactionnaires@groupe-crit.com) de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège de la société des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce.

**Le groupe CRIT est un acteur majeur du travail temporaire et de l'assistance aéroportuaire en France et à l'international. Groupe CRIT est cotée sur Euronext Paris (compartiment B FR0000036675) et fait partie des indices CAC All-tradable, CAC All-shares, CAC Mid&Small, Euronext Family Business.**

## Contacts

---

### Groupe Crit

Tél : 01.49.18.55.03

[communicationfinanciere@groupe-crit.com](mailto:communicationfinanciere@groupe-crit.com)

[www.groupe-crit.com](http://www.groupe-crit.com)

### Actifin

Relations investisseurs - Stéphane Ruiz : [sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr)

Relations Presse – Isabelle Dray : [idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)

Tél : 01.56.88.11.11 [www.actifin.fr](http://www.actifin.fr)